

## APPEL: GERS: Déboires véhicule occasion

Par **anonym32**, le **21/05/2007** à **02:50**

APPEL: GERS: Déboires véhicule occasion

Je ne sais où poster cette appel. J'espère que sa ira dans ce post.

Si vous créez une catégorie de type APPEL A TEMOIN, cela serait plus simple, je pese qu'il se remplirait facilement.

Recueille tout témoignage de personnes ayant subi des déboires de quelques nature que ce soit avec les responsables et/ ou vendeurs d'une concession - garagiste de marque Allemande (entre autres) à PAVIE 32550 – AUCH 32000 dans le Gers (32) en Midi-Pyrénées.

Par **Katharina**, le **21/05/2007** à **07:30**

excusez moi mais je ne pense pas me tromper en disant que juristudiant est avant tout un forum d'entraide entre étudiants ; nous ne sommes que d'apprentis juristes plus ou moins expérimentés les uns les autres certains donnent de très bons conseils mais le but du forum est avant tout l'entraide entre étudiants ; il arrive que des conseils soient donnés à des personnes réelles mais je ne pense pas que le forum cherche rechercher des témoins nous travaillons sur des cas pratiques retraçant des faits réels donc vous aurez très peu de chances de trouver ici des personnes ayant eut un cas similaire au votre.  
comme vous pouvez le constater si vous n'avez pas trouvé de section adéquat c'est parce que vous n'êtes pas sur le bon forum ; je vois que vous vous êtes orienté vers net iris c'est un forum qui convient sans doute mieux sur lequel il n'y a qu'une seule section entraide entre étudiants juristes

( maintenant je me trompe peut être c'est ma perception du forum ) idea not found or type unknown

Par **Camille**, le **21/05/2007** à **09:15**

Bonjour,

D'accord avec Katharina. Juristudiant n'est pas exactement le site le mieux adapté.

Mais je vois que vous avez aussi posté sur un autre forum et dans la bonne rubrique. Vous ne devriez pas tarder à y obtenir des réponses. Regardez d'ailleurs déjà les files existantes de ce même forum où vous devriez déjà trouver quelques réponses. Votre cas est loin d'être unique...

Par **mathou**, le **21/05/2007** à **09:54**

Bonjour,

Je suis du même avis que Katharina et Camille. Net Iris vous aidera sûrement davantage de par son orientation praticienne et justiciable.

En revanche, le cross posting ( poster plusieurs fois le même message ) est déconseillé sur le forum car il disperse les réponses, donc je fermerai les sujets surnuméraires pour laisser le plus complet.